



78 & 80, rue Vaneau – 75007 PARIS
Tél: 01.42.22.37.02
Courriel : unsa.defense@orange.fr
Site : <http://www.unsadefense.fr>

Arcueil, le 24 janvier
2018

A l'attention des Agents contractuels du ministère des armées

Vœux 2018 - Bilan 2017

Avant que le mois de Janvier ne s'achève,
je tenais à vous présenter mes vœux les plus chaleureux pour cette année nouvelle
qui, espérons-le, se présentera sous les meilleurs auspices pour toutes et tous !

**ANNONCE : Pour ceux et celles d'entre vous qui souhaiteraient représenter ses collègues
aux commissions d'avancement, de discipline, comités de réseau, CHSCT, Comité social
etc... de 2019 à 2022, merci de nous adresser un mail dès que possible.**

**Il est important de préparer sereinement les listes des futur(e)s candidat(e)s, élu(e)s
aux prochaines élections professionnelles le 6 décembre 2018
(élections paritaires proportionnelles)**

😊 A bientôt le plaisir de vous rencontrer 😊



L'année 2017 a été « secouée » par de nombreuses réformes et restructurations ; l'UNSA défense s'est battue pour vous sur tous les fronts et dans tous les domaines afin de favoriser l'émergence des meilleures décisions pour chacun d'entre vous et elle a réussi !

***Votez UNSA le 6 décembre 2018 !
La meilleure défense, c'est l'UNSA***

RETENONS PAR EXEMPLE :

- **Le combat mené avec succès** depuis plusieurs années par l'UNSA pour les agents relevant du décret 49 ; agents isolés et pénalisés par leur statut en déshérence.

Grâce à l' « UNSA défense - Clermont-Ferrand », 2018 sera l'année des choix pour ces agents : choix de passer à un contrat relevant de la loi 84-16, choix de passer ICT/TCT pour ceux qui remplissent les critères ad hoc, enfin choix d'accéder au concours Sauvadet 2018 pour ceux d'entre eux qui ont été recrutés depuis le 01.01.1984 et remplissent les conditions d'éligibilité.

A noter que, même si les agents font le choix de relever de la Loi 84-16 par exemple, nous leur conseillons de s'inscrire au concours Sauvadet (s'ils répondent aux conditions d'accès et s'ils doutent encore de la décision à prendre) car ils auront toujours la possibilité d'y renoncer pour opter pour le statut de fonctionnaire s'ils réussissent le concours Sauvadet.

- **Le nouveau contrat d'embauche des ICT** qui a ouvert les portes de ces agents à la cédésation !

L'UNSA le demandait depuis longtemps. Il était temps ! Ils pourront enfin démarcher les banques pour obtenir des prêts raisonnables correspondant à leurs études et leur fonction ...

A noter également que si l'administration en a profité pour ajouter une clause de mobilité au nouveau contrat (rappelons que l'un des avantages des contractuels par rapport aux fonctionnaires était, jusqu'ici, de pouvoir rester en place pendant des années au même poste contrairement aux fonctionnaires)

Votre secrétaire nationale s'est battue avec succès pour obtenir un assouplissement de l'article 8 (relatif à la mobilité) afin de permettre aux ingénieurs et techniciens qui le souhaitent de rester à leur poste autant de temps que nécessaire... (priorité au métier de « Chercheur ») à moins de saboter le travail effectué en profondeur...



☺ **L'UNSA à votre écoute.** ☺
Le 6 décembre 2018 votez « UNSA »

libres ensemble

ET PROFITONS-EN POUR FAIRE UN POINT SUR LE DISPOSITIF SAUVADET ET ABORDER LES PERSPECTIVES 2018

- SAUVADET « LE DERNIER TOUR ?! »

Le dispositif Sauvadet (dispositif de titularisation des agents non titulaires de l'Etat et de ses établissements publics) a été reconduit jusqu'en mars 2018 *via* la loi sur la déontologie¹. Les arrêtés d'ouverture des recrutements réservés paraîtront dans les prochaines semaines. Les résultats sont prévus pour le 31.12.2018 au plus tard.

Les inscriptions aux formations de préparation des concours réservés devaient s'effectuer pour les catégories B et C jusqu'au 23 janvier au soir au plus tard (<http://portail-sga.intradef.gouv.fr/sites/info-rh/actualites/Pages/Pr%C3%A9parations-concours-examens-Sauvadet.aspx> -

Et <http://portail-sga.intradef.gouv.fr/sites/info-metier/ressources-humaines/gestion-rh-pc/thematique-rh/recrutement-pc/fonctionnaires/Pages/Recrutement-par-concours--pr%C3%A9sentation.aspx>) et jusqu'à la fin du mois de janvier au plus tard pour les catégories A.

N'hésitez pas à nous contacter si vous n'avez pas été en mesure de respecter ce délai, très contraint, nous interviendrons pour vous auprès de l'administration.

Les simulations seront faites à la demande ; n'oubliez pas de vous faire connaître auprès de l'administration en utilisant la boîte fonctionnelle que celle-ci vous (aux seuls agents éligibles) a indiquée *via* votre messagerie intradef.

Cependant, compte tenu des délais d'inscription aux concours (clôture prévue le 2 mars) et des opérations de vérification et de validation des dossiers d'inscription, **il est fortement conseillé aux agents de s'inscrire aux formations et concours sans attendre la simulation.**

Cette dernière leur sera faite entre mars et mai 2018 et, dans le cas où elle ne serait pas intéressante pour un passage vers le statut des fonctionnaires, **les agents auront la possibilité de se désister, ce qui sera sans conséquence s'ils veulent se présenter à un concours ultérieurement.**

¹ LOI n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires.



☺ **L'UNSA à votre écoute.** ☺
Le 6 décembre 2018 votez « UNSA »

libres ensemble

• **SAUVADET : LE BILAN 2017.**

Nous sommes en mesure de vous transmettre le bilan Sauvadet pour les catégories A et B par corps d'accueil (nous reviendrons vers vous pour le bilan de la catégorie C).

Corps d'accueil	Attaché d'administration	Secrétaire administratif	Ingénieur d'études et de fabrications (IEF)	Technicien supérieur d'études et de fabrications (TSEF3)	Technicien supérieur d'études et de fabrications (TSEF2)
Postes ouverts	343	143	543	161	36
Inscrits (tous corps confondus)	90	34	51	22	7
Admissibles	68		41		
Admis	56	29	27	21	7

A noter : les candidats n'ayant pas été répertoriés par corps, il n'a pas été possible d'obtenir des résultats par « nature de contrat » **excepté pour les ICT/TCT dont les résultats ont été les suivants :**

- Reçus dans le corps des Attachés d'administration : 11 ICT/TCT
- Reçus au concours dans le corps des IEFs : 14 ICT/TCT
- Reçus dans le corps des TSEFs : 2 TCT.
- Total : 27 admis sur 56 candidatures.

Meilleurs Vœux 2018

Une question ? Un problème à résoudre ?

N'hésitez pas à me-nous contacter, nous nous ferons un plaisir de vous aider.

Françoise ANGLADE (ICT)
UNSA Défense IDF-Site d'Arcueil
Secrétaire générale adjointe UNSA Défense CMG SPAC
Secrétaire nationale des agents s/contrat
06.09.37.09.04

Zaïvelline ALLEAUME (ICT)
Secrétaire nationale adjointe pour les contractuels - Région sud
04.42.48.35.66

syndicat-uns-contractuel.secretaire-national.fct@intradef.gouv.fr



☺ **L'UNSA à votre écoute.** ☺
Le 6 décembre 2018 votez « UNSA »

Libres ensemble